

APPEL A VOTER OUI A LA « LOI CONTRE LE RACISME »

Le vote par les Chambres de l'article 261 bis marque un progrès important.

L'extrême droite ne s'y est pas trompée, en lui opposant un référendum.

Les très larges milieux qui se mobilisent dans tout le pays pour le OUI à la loi contre le racisme ne s'y sont pas non plus trompés.

La votation aura lieu le 25 septembre prochain.

Art. 261^{bis} Discrimination raciale

Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse;

celui qui, publiquement, aura propagé une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion;

celui qui, dans le même dessein, aura organisé ou encouragé des actions de propagande ou y aura pris part;

celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité;

celui qui aura refusé à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, une prestation destinée à l'usage public,

sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

UNE LOI POUR PROTEGER

L'introduction de dispositions pénales garantit et enrichit les institutions démocratiques, parce que ces dispositions protègent les victimes et répriment l'expression publique des discriminations racistes.

UNE CONVENTION POUR PREVENIR

Elle est un outil pour les autorités cantonales et fédérales qui pourront disposer de moyens nouveaux pour soutenir une politique de prévention du racisme et d'intégration de tous les immigrés.

UN DEBAT POUR CHANGER

Un succès massif du OUI le 25 septembre sera aussi un premier succès contre les politiques de la peur, du repli sur soi. Contre l'érosion du droit qu'expriment les mesures de contraintes dans le droit des étrangers.

Comité romand OUI à la loi contre le racisme

Centre de contact Suisses-immigrés, Centre social protestant, SOS Racisme

Mars 1994